

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 décembre 2016

En attente d'intégrer la CNNC, l'UDES salue son entrée au COE en tant que partenaire social

Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, a présenté en Conseil des ministres, le 7 décembre, un décret visant à inclure un représentant de l'UDES dans le groupe des partenaires sociaux au Conseil d'orientation pour l'emploi (COE).

L'Union se félicite de cette nouvelle marque de reconnaissance en tant qu'organisation patronale multiprofessionnelle majeure dans le dialogue social national et au sein des différentes instances de concertation paritaires.

Depuis 2013, l'UDES siègeait au COE en tant que personnalité qualifiée. L'Union prend aujourd'hui place auprès de l'ensemble des partenaires sociaux avec lesquels elle participera pleinement aux débats et prises de décisions.

Pour rappel, le COE est une instance d'expertise et de concertation sur l'ensemble des questions de l'emploi, placée auprès du Premier ministre. Son objectif : établir des diagnostics partagés et formuler des propositions de réforme. L'UDES continuera ainsi à défendre en son sein les spécificités de l'économie sociale et solidaire en matière d'emploi.

L'UDES attend désormais d'intégrer la Commission nationale de la négociation collective (CNNC) et le Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) conformément aux engagements pris par Mme El Khomri en octobre 2015.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 15 branches professionnelles. Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.